

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI NEUF MAI DEUX MILLE VINGT TROIS

Présents : Mesdames Corinne DEJEAN, Audrey LE GALES et Alexia RON
Messieurs : Yoann CLAUDIN, Sébastien DARAUD, Marcel FABRIS, Roger GHIRARDO, Gilbert GUILHEM, Daniel GRYCZA, Eric SOULA, Gérard SOUVERVILLE et Gérard ROUJAS.

Absents excusés : Mesdames Christiane DANGLA et Marianne LAUZERAL.

Procuration : Madame Marianne LAUZERAL donne procuration à M Daniel GRYCZA,

Secrétaire de séance : Madame Corinne DEJEAN

➤ **Approbation du compte rendu de la séance ordinaire du 4 avril 2023 :**

Le compte rendu de Conseil Municipal du 4 avril 2023 sera soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal lors de la prochaine séance.

➤ **PLU - Dossier enquête publique :**

Monsieur le Maire rappelle que 2 enquêtes publiques vont être lancées :

- une liée à la modification du schéma d'assainissement et à la modification du « Règlement Ecrit » du PLU entre juin et septembre 2023 : son financement sera pris en charge par la Mairie
- l'autre liée à la modification du PLU pour permettre la création du parc photovoltaïque en fin d'année 2023 : elle sera financée par l'Etat

Monsieur Yoann CLAUDIN rappelle les évolutions du document intitulé « Règlement ECRIT » du PLU.

A propos du coefficient d'emprise au sol pour les constructions en zone UB.

La zone UB sera découpée en 3 zones :

- UBa : secteur à vocation d'habitations servies par un réseau d'assainissement collectif
- UBb : secteur non servi par un réseau d'assainissement collectif
- UBc : secteur à dominance commerciale

Le coefficient en zone UBa sera de 0,35 et en zone UBb de 0,25.

De plus, la modification intégrera des palettes au niveau des couleurs de crépis, des volets et des tuiles.

➤ **Réhabilitation de la Cave – Point d’avancement :**

Monsieur Yoann CLADIN annonce que le 11 avril 2023, a eu lieu une réunion avec Haute-Garonne Ingénierie.

Afin de rendre le projet réaliste sur son coût d’investissement, 3 axes ont été retenus :

- Un Pôle santé
- Des bureaux pour Les associations paysannes
- un bistrot de pays, projet porté par la Mairie avec, en plus du débit de boissons, des espaces conviviaux (jeux-loisirs et jeunesse, ...)

Dans les prochains jours, la Commune devrait avoir un retour suite à ces propositions.

Si le projet est retenu, un chef de projet sera nommé ; il devra se mettre en rapport avec un architecte,

Le coût de son financement reste à être précisé dans le détail.

➤ **Urbanisation de la Route de Carbonne : point d'avancement :**

Monsieur le Maire annonce que le Conseil Municipal doit se positionner sur le bien-fondé d'une piste cyclable. Le secteur voirie du Conseil Départemental n'y est pas favorable car il trouve que c'est « trop futuriste » et il estime que l'Etat n'a pas été concerté sur le sujet.

Il propose que cette piste soit située le long du chemin de Bonzom qui est moins dangereuse et moins fréquentée.

Une réunion avec les représentants des riverains de la Route de Carbonne est programmée pour le samedi 20 mai 2023 à 10h30 afin de les tenir informés de l'avancement du projet et solliciter leur avis.

➤ **Informations diverses :**

Monsieur le Maire annonce

- le 25 juin 2023 : vide grenier à l’ancien camping ;
- les 8 et 9 juillet 2023 : foire à l’ancienne organisée par les Vieux Pistons à l’ancien camping
- du 18 au 21 août 2023 : fête locale

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée pour le mardi 6 juin 2023 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.
